

Communiqué

Les Lilas le 1^{er} septembre 2017



ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION : Développer une agriculture paysanne qui protège la nature comme les agriculteurs et les consommateurs !

A l'occasion de la tenue des Etats généraux de l'alimentation, la FSU tient à rappeler que l'alimentation est un bien public. Aussi bien objet culturel que nutritionnel, il soulève bien des questions en termes de qualité, santé, accessibilité et de traçabilité.

Depuis de trop nombreuses années, les secteurs de la production agricole de la transformation des produits agroalimentaires et de la distribution, se sont fortement restructurés sous les effets de la Politique Agricole Commune (PAC) et des politiques libérales à l'œuvre en Europe (concentration, industrialisation) qui ont imposées une concurrence soi-disant libre et non faussée... Ces politiques ont généré des crises qui ne sont pas sans conséquence pour les exploitations agricoles et les agriculteurs qui subissent les principaux effets.

A cela s'ajoute une défiance des consommateurs qui n'hésitent plus par exemple à mettre en relation l'augmentation des pathologies dont nombre de cancers et l'utilisation massive de pesticides en agriculture. Seule l'agriculture biologique est plébiscitée mais des seuls consommateurs car les pouvoirs publics, faute d'avoir renoncé à l'agriculture productiviste, ne permettent pas suffisamment le développement de ce mode de production. (5% la Surface Agricole Utile).

Les orientations productivistes actuelles doivent disparaître et laisser toute la place à l'essor des exploitations familiales et à l'agriculture paysanne. En relocalisant les productions, ces modes d'agriculture sont seuls à même de redévelopper l'emploi, de garantir l'origine des produits et très économes en énergie.

L'enseignement et la formation professionnelle agricoles publics sont des outils indispensables à cette réorientation citoyenne de l'agriculture. Pour ce faire il faut faire évoluer les contenus et les pratiques pédagogiques assurant une formation tout au long de la vie à la fois du citoyen et du professionnel. Il faut assurer l'accès à la formation pour tous notamment par des moyens humains et matériels à la hauteur des enjeux.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPL doivent être de véritables outils pédagogiques afin d'être des lieux d'apprentissage aux nouveaux modes de productions et de transformation. En cela elles ne peuvent poursuivre le seul objectif de rentabilité.

La logique de déréglementation actuelle doit être abandonnée car elle est contraire aux intérêts de la population. Pour la FSU, il faut sortir d'une logique d'auto contrôle qui ne peut pas fonctionner et laisse reposer la responsabilité de la qualité des productions sur les seuls agriculteurs. La puissance publique doit se réapproprier le contrôle de toute la chaîne alimentaire et notamment se réapproprier celui de la transformation et de la distribution ce qui nécessite de recruter des agents en nombre suffisant. Aujourd'hui, le rythme actuel de contrôles des restaurants par des agents du ministère de l'agriculture dans certains départements est d'un tous les 10 à 15 ans (chiffre du ministère de l'agriculture). Ceci n'est plus acceptable.

La FSU dénonce le développement des fermes usines et la course aux outils industriels de l'agroalimentaire qui détruisent les emplois et dégradent les conditions de travail des salariés. De plus, la dimension industrielle des outils transforme les animaux en objets. Ne parle-t-on pas de minerai dans ces industries ? Le bien-être animal est aussi une priorité dans les abattoirs, l'administration doit donc recruter des agents pour surveiller la mise à mort des animaux.

La FSU est favorable au développement d'une agriculture paysanne qui protège la nature en se tournant vers le bio, créatrice de valeur pour les exploitants, d'emplois pour les salariés et d'aliments sains pour les consommateurs.

Dans cette perspective, la recherche agricole est à réorienter (INRA) et à mettre au service de l'agriculture biologique comme alternative durable aux pesticides et au réchauffement climatique auquel l'agriculture productiviste participe à hauteur de 25%. Il en est de même pour les aides PAC qui doivent être liées au respect de l'environnement et à la création d'emplois et non plus aux surfaces. Les modes de transformation et de distribution doivent être repensés afin de garantir la qualité et la traçabilité des produits. Ils doivent garantir une rémunération du travail des agriculteurs et des salariés. La faiblesse des prix des produits agricoles imposée aux producteurs par les filières de l'agroalimentaire ainsi que par la grande distribution, engendre de faibles rémunérations du travail mais aussi du capital engagé notamment foncier.

Il s'agit de repenser la production agricole en réfléchissant aussi à l'aménagement du territoire.